



INFO – France

30 - 11 - 2007

WiFi bibliothèques parisiennes: moratoire



Borne Wifi à la campagne

© France 2

Le Comité hygiène et sécurité (CHS) de la Direction des Affaires culturelles de la ville de Paris a voté cette mesure

C'est ce qu'ont annoncé vendredi le syndicat SUPAP-FSU et deux associations environnementales. Ils ont soumis au vote "la motion réclamant un moratoire sur le développement du WiFi dans les bibliothèques et musées après avoir constaté" les effets sanitaires du WiFi". Les associations mettent en avant les effets "génotoxiques" des fréquences Wi-Fi.

Selon les associations, plusieurs personnes de bibliothèques connectées à cette technologie sans fil ont témoigné de troubles tels que maux de tête, vertiges, malaises, douleurs musculaires en raison des ondes de 2.450 Mhz.

L'abstention lors de la réunion du CHS de la CFDT, de l'adjoint en charge de la culture du maire de Paris et des représentants de l'administration ont permis à la motion d'être adoptée, se félicitent les associations et le SUPAP-FSU.

Toutefois, le vote "doit être suivi d'une décision politique de mise en oeuvre de ce moratoire", reconnaissent-elles.

Les ministères de l'Ecologie et de la Santé ont demandé un rapport sur les rayonnements, notamment du Wi-Fi, à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). La directrice générale de l'Afsset, Michèle Froment-Védrine avait indiqué en septembre: "C'est un sujet très controversé", avec "une composante émotionnelle très forte".

- Ndlr Dossier:

- [la Vérité sur le WiFi avec les preuves, l'AFSSET Cache la vérité ?](#)

- Médias : Série photos Haute Définition des mesures du WiFi avec Mike disponibles sur demande avec ou sans incrustation. contact@next-up.org